



PROFILS PSYCHIATRIQUES EN DÉTENTION: UN INCIDENT GRAVE AU QUARTIER MAF

Rouen le 24/03/2026

Ce jour, le 24 mars 2026, en fin de matinée, au quartier MAF, une personne détenue présentant un profil psychiatrique a déclenché un tapage incessant en frappant violemment à la porte de sa cellule et en inondant la courserie. Madame exigeait de voir une psychologue immédiatement et réclamait l'obtention de sa carte téléphonique sans délai.

Cette détenue n'a pas hésité à **menacer** et **insulter** les personnels du quartier, qualifiant notamment les agentes de la MAF de « **sale chienne** ».

La mise en prévention a été nécessaire afin de mettre fin à ses agissements. Lors de cette intervention, l'intéressée n'a pas hésité à mordre à sang une surveillante.

L'UFAP UNSa Justice demande le transfert de ce profil psychiatrique, qui n'a pas sa place dans notre établissement.

L'UFAP UNSa Justice alerte la direction interrégionale du Grand Ouest sur le fait que le quartier femme de la maison d'arrêt de Rouen ne dispose pas de quartier d'isolement. La gestion des personnes détenues présentant des profils particulièrement dangereux y est donc problématique pour les personnels.

L'UFAP UNSa Justice rappelle également que le quartier MAF de la maison d'arrêt de Rouen n'a pas vocation à être la « poubelle » de la direction interrégionale du grand Ouest. Les équipes ne peuvent plus absorber les transferts MOS et les TIS de la région.

Enfin, l'UFAP UNSa Justice souhaite un bon rétablissement à notre collègue mordue à sang lors de cette intervention, et tient à souligner ainsi qu'à remercier le travail exemplaire accompli chaque jour par les surveillantes du quartier MAF.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la Ma de Rouen